

ALPENSCÈNE

La revue de la CIPRA

NR. 99/2014



Quo vadis ?

Pourquoi réorienter la politique alpine?

Éditorial Page 3

Visages Alpins Daniela Schily

« La CIPRA doit bousculer ceux de Bruxelles ! » Page 4

Politique alpine

Géométries modifiées et nouvelle visibilité

Où mène la politique alpine ? Page 5

La scène est grande, les acteurs nombreux

L'UE a un rapport complexe avec les Alpes Page 8

Un pas en avant avec la Macro-région ?

Gouvernance multi-niveaux dans les Alpes Page 10

Panorama

Les voix de la société civile Page 12

Interview avec Bernard Debarbieux

« On a inventé l'objet mais on n'a pas encore inventé les valeurs communes » Page 14

La voie autrichienne vers une macro-région

Alpen.Leben explore les possibilités de coopération Page 17

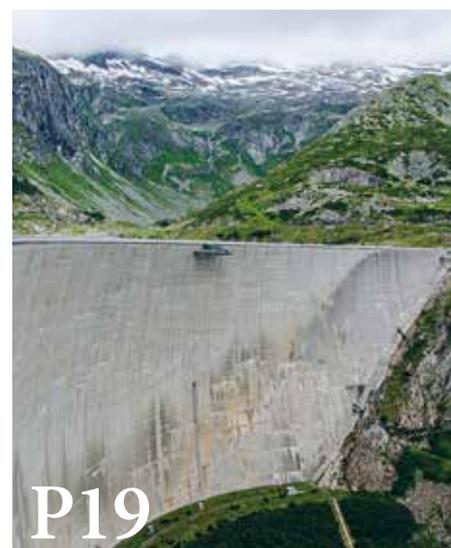
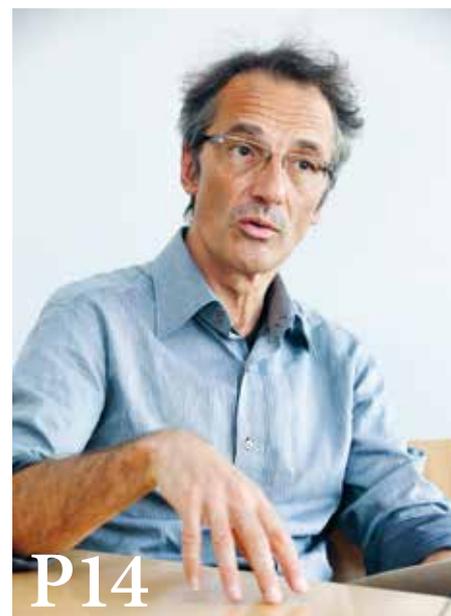
Vision énergie alpes partagée

La politique énergétique ne peut marcher qu'avec la participation de la population Page 19

Regard oblique Agir aujourd'hui, profiter demain

Changement climatique : l'adaptation est inévitable Page 20

Par monts et par vaux Page 22 **Point d'orgue** Page 23 **Bande-annonce** Page 24



CIPRA, UNE ORGANISATION AUX ACTIVITÉS ET AUX VISAGES MULTIPLES

La Commission Internationale pour la Protection des Alpes, la CIPRA, est une organisation faitière non gouvernementale avec des représentations nationales dans sept pays alpins ; elle regroupe plus de cent associations et organisations. Elle œuvre pour un développement durable dans les Alpes, comprenant la préservation du patrimoine culturel et naturel, de la diversité régionale, ainsi que la proposition de solutions transnationales répondant aux problèmes rencontrés dans l'espace alpin.

MENTIONS LÉGALES

Bulletin d'information de la CIPRA.

Paraît une à trois fois par an en version française, allemande, italienne et slovène.

Éditeur : CIPRA International **Rédaction** : Barbara Wülser (rédactrice en chef), Claire Simon **Collaborateurs** : Dominik Siegrist, Jernej Stritih, Eva Posch, Bettina Hug, Jakob Dietachmair, Josef Essl, Christian Baumgartner, Jan Rübél, Simona Vrevc **ÜbersetzerInnen**: Violaine Simon, Nataša Leskovic Uršič, Reinhold Ferrari, Christine Weiser, Marianne Maier

Relecture : Claire Simon, Nina Pirc, Francesco Pastorelli, Barbara Wülser

Concept graphique et mise en page : Patrick Reinhardt **Impression** : Gutenberg AG, Schaan/LI **Tirage** : 16 000 exemplaires. La reproduction des articles de cette revue est autorisée sur demande à condition d'indiquer les sources et d'envoyer un exemplaire après parution.

Abonnements : Alpenscène peut vous être envoyé gratuitement par CIPRA International : www.cipra.org/alpenscene

CIPRA INTERNATIONAL

Im Bretscha 22, LI-9494 Schaan

Tel : 00423 237 53 53 **Fax** : 00423 237 53 54

E-Mail : international@cipra.org **Web** : www.cipra.org

COMITÉS NATIONAUX

CIPRA Österreich im Umweltdachverband
Strozzigasse 10/7-9, A-1080 Wien

Tel : 0043 1 401 13 47 **Fax** : 0043 1 401 13 50

E-Mail : oesterreich@cipra.org **Web** : www.cipra.at

CIPRA Schweiz Schwengliweg 27, CH-4438 Langenbruck

Tel : 0041 62 390 16 91 **Fax** : 0041 33 822 55 89

E-Mail : schweiz@cipra.org **Web** : www.cipra.ch

Ljubljana/SI, août 2014

Chères lectrices, chers lecteurs,

Depuis la signature de la Convention alpine, les Alpes, alors marginales, se sont « déplacées » pour se trouver aujourd'hui au centre de l'Europe, suite à l'intégration de la Slovénie dans l'UE et à l'entrée de la Suisse et du Liechtenstein dans l'espace Schengen. Avec la stratégie européenne pour la région alpine, les Alpes sont également au centre de l'agenda de l'UE – c'est du moins ce qu'espèrent les décideurs dans les Alpes.

Tout comme la Convention alpine il y a quelques années, la stratégie macro-régionale a déclenché une vive discussion. Les positions s'échelonnent depuis la peur que les Alpes ne se laissent embobiner par les régions métropolitaines environnantes, jusqu'à l'espoir que certains problèmes qui n'avaient pas pu être abordés au niveau local ou national, puissent enfin être résolus dans le cadre de l'UE. L'évolution des 25 dernières années suscite des questions. Quelle est la valeur ajoutée d'une stratégie européenne ? Quels sont les objectifs et les priorités de la future politique alpine ? Comment l'articuler et la mettre en œuvre ? La CIPRA et ses organisations partenaires s'efforcent de présenter un maximum de points de vue dans l'ébauche de stratégie. Certains sont exposés dans cette revue.

S'il y a une chose que l'on peut retenir de la Convention alpine, c'est qu'un document légal ou politique n'est pas garant de sa propre mise en œuvre. Ce sont les personnes, les organisations et les décideurs sur le terrain qui lui confèrent réalité. Certaines régions ont su tirer parti de la vision du développement soutenable de la Convention tandis que d'autres continuent à considérer qu'elle menace leur autonomie et leur style de vie. Si nous voulons que la stratégie européenne soit acceptée par tous, il nous faut des objectifs clairs et une mise en œuvre transparente.



La stratégie européenne illustre par elle-même l'importance des Alpes pour l'Europe, non seulement comme destination touristique et comme productrice d'énergie, mais aussi en tant que garantes d'un large éventail d'éléments écologiques tels que l'eau ou la diversité biologique, et comme région modèle pour un développement soutenable, faible émetteur de CO₂. Au-delà de cela, la macro-région Alpes devrait être le témoin d'un véritable partenariat entre les Alpes, les régions environnantes et l'UE dans un monde de plus en plus globalisé.

Jernej Stritih

Vice-président de CIPRA International

CIPRA Deutschland Moosstrasse 6, D-82279 Eching a. Ammersee
Tel : 0049 8143 271 50 11 Fax : 0049 8143 271 50 11
E-Mail : info@cipra.de Web : www.cipra.de

CIPRA France 5, Place Bir Hakeim, F-38000 Grenoble
Tel : 0033 476 42 87 06 Fax : 0033 6 73 04 16 19
E-Mail : france@cipra.org Web : www.cipra.org/france

CIPRA Liechtenstein c/o LGU
Dorfstrasse 46, LI-9491 Ruggell
Tel : 00423-232 52 62 Fax : 00423 237 40 31
E-Mail : liechtenstein@cipra.org Web : www.cipra.li

CIPRA Italia c/o Pro Natura
Via Pastrengo 13, I-10128 Torino
Tel : 0039 011 54 86 26 Fax : 0039 011 503 155
E-Mail : italia@cipra.org Web : www.cipra.org/italia

CIPRA Slovenija društvo za varstvo Alp
Trubarjeva cesta 50, SI-1000 Ljubljana
Tel : 00386 59 071 322
E-Mail : slovenija@cipra.org Web : www.cipra.org/slovenija

REPRÉSENTATION RÉGIONALE

CIPRA Südtirol / Alto Adige c/o Dachv. für Natur- und Umweltschutz, Kornplatz 10, I-39100 Bozen
Tel : 0039 0471 97 37 00 Fax : 0039 0471 97 67 55
E-Mail : info@umwelt.bz.it Web : www.cipra.org/suedtirol

MEMBRE ASSOCIÉ

Nederlandse Milieu Groep Alpen (NMGA)
Keucheniusshof 15, NL-5631 NG Eindhoven
Tel : 0031 40 281 47 84 E-Mail : nmga@bergsport.com
Web : www.nmga.bergsport.com

Alpenscène est publiée par CIPRA International avec l'aimable soutien de la Principauté du Liechtenstein et de la fondation Aage V. Jensen Charity Foundation.



Aage V. Jensen Charity Foundation/LI

« La CIPRA doit bousculer ceux de Bruxelles ! »

Daniela Schily accompagne la stratégie macro-régionale de l'UE pour la région du Danube.
Et elle milite pour que les acteurs locaux aient plus d'influence dans le cas des Alpes



Dans le hall 2.2 de la Bourse internationale du Tourisme, on aperçoit une femme menue perdue derrière d'imposants comptoirs blancs. Des hordes humaines défilent devant elle, chopent des prospectus en passant, regardent s'il y a quelque chose à manger. Pourtant, avec son humour, Daniela Schily a mieux à offrir. « Regardez, dit-elle, nous représentons une région qui va de la Forêt Noire à la Mer Noire. Et où se trouve notre siège ? En Serbie, dans le « trou noir ». »

Daniela Schily fait la promotion de la région du Danube à la Bourse internationale du Tourisme. A Belgrade, elle a monté un centre de compétence Danube, d'abord pour le ministère de l'Economie serbe, auquel s'est joint ultérieurement l'Agence allemande pour la Coopération internationale (GIZ) – « il y a peu, la Serbie passait pour un « trou noir », une terra incognita. Après la guerre, le pays était complètement isolé. » Elle veut changer cela. Créé parallèlement à la stratégie de l'UE pour la région du Danube, ce centre soutient les coopérations transfrontalières dans le tourisme et l'environnement. « Nous avons dû batailler pour garder notre place dans l'UE », dit cette femme de 47 ans en se rappelant les débuts, à partir de 2009.

LES ONG FORCE MOTRICE

Depuis quelques années, la Commission européenne définit ce qu'elle appelle des macro-régions qui correspondent à des territoires appartenant à des unités administratives différentes mais qui ont des problématiques communes. Une stratégie qui, d'après son calcul, doit assurer un meilleur développement. Pour la région du Danube la stratégie européenne est en place, et une stratégie similaire devrait aussi être mise au point pour la région alpine d'ici 2015. Quelle est l'expérience de Daniela Schily avec Bruxelles, qu'a apporté l'entreprise aux Etats danubiens ?

Elle défroisse sa blouse bleu foncé à fleurs blanches. « Les organisations non gouvernementales (ONG) doivent être impliquées, dit-elle, ce sont les forces vives d'une région. » Pour l'espace danubien, l'UE a pris son temps, a impliqué les acteurs locaux dans la planification. « Plus tard, par contre, dans la stratégie pour l'Adriatique, on a appuyé sur le champignon et on voulait des succès rapides – on a fait l'impasse sur les ONG. » Son conseil : « la CIPRA doit aller à Bruxelles, les bousculer ! » Il faudrait en effet faire du lobbying pour l'espace alpin, pour que les normes environnementales élaborées par la Convention alpine ne soient pas reléguées à l'arrière-plan. « Avec la bureaucratie bruxelloise, il faut faire preuve de ténacité », résume-t-elle.

Pour l'espace danubien, elle estime le bilan positif. Le nombre de cyclistes le long du fleuve a connu une augmentation fulgurante, des chantiers écologiques sont apparus en Serbie et les pêcheurs du delta du Danube ont été sensibilisés à la flore et à la faune. Pour elle, le fait que les régions périphériques soient également intégrées dans la stratégie macro-régionale pour les Alpes ne pose pas de problème. Cela ne nuit pas aux montagnes : les Alpes ont toujours été perçues par le reste de l'Europe comme une « masse » taillée au couteau, une région aux contours nets. Et les stratégies en Europe ne doivent pas laisser de « trous ».

Jan Rübel

Zeitenspiegel Reportagen

AMBASSADRICE SANS POSTE

Daniela Schily, native de Bochum, aime les Alpes. Son père était membre du Club alpin allemand, emmenait tous les étés sa famille au Tyrol. Il y a vingt ans, au cours d'une randonnée vers Lienz, il fut pris dans un orage, tomba dans un torrent et mourut. Non sans avoir auparavant transmis à sa fille un deuxième amour : ayant visité la Russie avec lui à 14 ans, elle s'est installée à Moscou en 1989 pour étudier le russe, a travaillé comme journaliste spécialisée dans le tourisme et le voyage. Puis vint l'appel de Belgrade – au centre de compétence Danube.

www.danubecc.org

Géométries modifiées et nouvelle visibilité



Plus qu'un massif montagneux : la stratégie macro-régionale modifie aussi le regard de l'Europe sur les Alpes.

Coopérer au-delà du périmètre alpin ouvre de nouvelles perspectives.

Mais il ne peut y avoir de nouvelle politique alpine sans implication de la société civile.

Trouver sa place dans une course mondiale à la reconnaissance requiert un travail d'information et de persuasion dirigé vers l'intérieur aussi bien que vers l'extérieur.



Trouver des solutions ensemble : la politique alpine résulte de l'interaction solidaire entre différents acteurs.

Politique environnementale et aménagement du territoire à grande échelle vont de soi aujourd'hui en Europe. La planification macro-régionale englobe des territoires tels que l'ensemble de la mer Baltique, le bassin du Danube et l'espace méditerranéen. Dans les Alpes, l'idée d'un espace élargi n'est pas nouvelle. La politique alpine officielle a débuté dans les années 1970 avec la communauté de travail des pays alpins (Arge Alp) puis dans les années 1990 avec la Convention alpine. Ce cadre a permis aux pays alpins d'identifier les défis communs et de chercher des solutions transfrontalières. Les champs d'action importants ont été dès le début la politique des transports, de l'énergie et de l'environnement ainsi que le tourisme et l'agriculture. La stagnation momentanée de la Convention alpine et la nouvelle stratégie européenne pour les Alpes nous amènent aujourd'hui à un tournant.

LES PETITS PAS DE LA CONVENTION ALPINE

En 1991, Les Etats alpins et l'UE ont signé la Convention alpine, par laquelle ils formulaient pour la première fois une politique de développement soutenable pour l'ensemble des Alpes. A l'euphorie des premières années fondatrices a succédé un certain désenchantement. L'insistance sur les intérêts nationaux particuliers n'a cessé d'entraîner des blocages politiques entre les Etats parties. C'est pourquoi la conférence alpine n'a pas vraiment suivi le mouvement lorsque l'Allemagne a lancé en 2009 des propositions innovantes en vue d'un plan d'action pour la protection du climat, ou lorsque, en 2012, la Suisse a axé sa priorité sur les répercussions de la transition énergétique. La politique du transport de transit commune n'avance pas non plus.

Ces échecs sur la grande scène politique ne doivent pas faire oublier les acquis de la Convention alpine. Aujourd'hui existe une coopération qui fonctionne à l'échelle alpine sur de nombreux thèmes et projets. Des réseaux engagés comme ceux des espaces protégés, des villes, des communes et des scientifiques se sont constitués dans le sillage de la Convention alpine. Certains Länder fédéraux, par exemple en Autriche, s'appuient sur la Convention alpine pour formuler leur politique d'aménagement du territoire rural. On a élaboré des bases scientifiques transsectorielles qui sont essentielles pour un développement viable de l'espace alpin. Citons par exemple les Rapports sur l'état des Alpes et les conclusions des groupes de travail et plateformes de la Convention alpine sur un nombre important de thèmes.

Dans les Alpes, tout ne va pas de mal en pis, certaines choses se sont même améliorées. Même si les problèmes de transport ne sont pas résolus, ils figurent encore sur les agendas politiques. De nombreux exemples positifs sont apparus pour soutenir la protection du climat. En ce qui concerne le tourisme et la protection de la nature et des paysages, il existe des projets phares innovants. Dans de nombreuses régions alpines, les acteurs culturels sont dynamiques et contribuent ainsi au renforcement de l'identité régionale et à une nouvelle forme de pensée dans les Alpes.

LES ALPES DISPARAISSENT

Werner Bätzing, chercheur spécialiste des Alpes, met en garde contre la disparition des Alpes. Cette perte ne concerne évidemment pas les montagnes elles-mêmes, mais plutôt les Alpes en tant qu'espace autonome avec ses caractéristiques particulières. Il

crain qu'elles ne disparaissent également de plus en plus de notre conscience. Il en voit les causes dans le changement fondamental des valeurs dans la société, dans la modification des habitudes de loisirs des gens, mais aussi dans la mondialisation de la politique. Lors de la signature de la Convention alpine, l'UE ne comptait que 12 Etats membres, elle en a aujourd'hui 28.

Aujourd'hui, les Alpes sont en concurrence pour retenir l'attention du public avec bien plus de sujets qu'auparavant. Cela ne veut pas dire que les défis aient diminué. Il y a toujours le même contraste entre d'une part la sur-utilisation des régions urbaines et d'autre part la sous-utilisation des territoires marqués par les faiblesses structurelles et l'émigration. Le changement climatique est nettement plus sensible dans les Alpes qu'ailleurs ; on en voit déjà clairement les conséquences. De nouveaux projets énergétiques menacent les paysages alpins. La diversité des espèces continue à diminuer dans les Alpes qui sont pourtant l'un des hauts-lieux de la biodiversité en Europe.

La politique alpine est née de la conviction que, face à des problèmes similaires, on devrait pouvoir trouver des solutions transfrontalières communes. La CIPRA a formulé cette vision très tôt et proposé la Convention alpine comme instrument politique. Mais peut-il vraiment exister une identité commune à toutes les Alpes, orientée vers les problèmes, ou n'est-ce qu'une illusion ? Il est indéniable que, de Ljubljana à Gênes, la circulation envahissante, le tourisme de masse et l'exploitation de plus en plus intense de l'énergie pèsent sur tous, suscitant régulièrement des actions solidaires transrégionales et transnationales. Mais pour s'attaquer enfin sérieusement aux problèmes actuels, plutôt qu'une identité alpine, il faut surtout développer une politique rationnelle éclairée.

TOUS À L'ŒUVRE !

Quel est le cap de la politique alpine, dans un contexte devenu plus difficile dans chacun des pays alpins, au sein de l'UE et au niveau mondial ? Au cours des 20 dernières années, de nombreux acteurs de la politique alpine se sont efforcés de construire des structures à l'échelle alpine et de leur donner une assise politique. Les innombrables conférences, groupes de travail et séminaires qui se sont tenues et qui se traduisent par un nombre incalculable

de documents et de publications, témoignent de cette volonté. La CIPRA a aussi participé intensivement à ces travaux et parrainé de nombreuses créations à l'échelle alpine. Il faut aujourd'hui se demander si cette stratégie est encore adaptée et si elle nous fait vraiment avancer vers des réponses aux questions posées. Ou si cela n'a pas encore davantage éloigné les responsables de la population et des problèmes brûlants des Alpes. Sinon, comment se ferait-il qu'après plus de vingt ans de Convention alpine, il faille encore discuter sérieusement pour savoir si la société civile doit faire partie ou non du processus dans le cadre de la nouvelle stratégie de l'UE pour la région alpine (EUSALP).

D'autre part, en modifiant la géométrie alpine, EUSALP pourrait vraiment faire souffler un vent nouveau sur les structures enlisées de la Convention alpine. Une politique alpine progressiste ne doit pas se calfeutrer dans les Alpes ; c'est aussi vrai pour ceux qui représentent les régions alpines que pour ceux qui sont dans le secteur de la protection de la nature et de l'environnement alpins. Les solutions viables sont à chercher beaucoup plus dans une politique de l'environnement et du développement durable à dimension européenne, mais avec un accent particulier sur les Alpes. Cela requiert la coopération solidaire des acteurs de la société civile à l'intérieur et à l'extérieur des Alpes. Notre premier but doit être, de redonner aux Alpes leur visibilité en tant qu'espace de compensation en Europe. C'est ce qui permettra de préserver et de renforcer l'autonomie culturelle et l'espace écologique des Alpes. Avec son réseau de compétence étendu sur l'ensemble des Alpes, la CIPRA a pour mission d'accomplir un travail d'information et de persuasion pour la protection des Alpes et le développement soutenable, et de mettre en réseau les parties prenantes et concernées. ▲

Dominik Siegrist

Président CIPRA International

Professeur à la HSR, Hochschule für Technik Rapperswil/CH



Les ministres de l'environnement se rencontrent tous les deux ans lors de la Conférence alpine; ici, celle de 2009 à Evian.

LES OUTILS DE L'UE

L'UE souhaite renforcer la cohésion sur le plan économique, social et territorial par ce qu'elle appelle la « politique de cohésion », et sur le plan territorial, par exemple grâce au traité de Lisbonne et à la stratégie européenne 2020. De nouvelles formes de coopération sont aussi explorées : par exemple les stratégies macro-régionales pour l'espace danubien, pour la mer Baltique et pour les Alpes. Les problèmes sont résolus quand c'est possible selon le principe de subsidiarité, basé sur l'autodétermination et l'autonomie.

<http://ec.europa.eu>

La scène est grande, les acteurs nombreux

Les Alpes font déjà l'objet d'une certaine attention au niveau de l'UE. Cependant, l'Europe est une vaste scène. C'est parfois déjà un succès de briller dans un second rôle. Le développement d'une stratégie macro-régionale pousse les Alpes encore un peu plus sous les feux de la rampe – au moins pour un temps.



La relation entre les Alpes et l'Union européenne est marquée par la diversité des Alpes d'une part et un degré élevé de dépendance mutuelle entre les Alpes, l'UE et les Etats membres d'autre part. Il faut y ajouter une complexité considérable – y compris juridique – des structures et la surenchère thématique. L'importance des Alpes n'apparaît pas toujours dans les discussions politiques ni concrètement dans la législation et les politiques de l'Union.

A COMPÉTENCES PARTAGÉES, ALPES PARTAGÉES ?

Les territoires de montagne ne sont que partiellement pris en considération dans les règlements et directives sectoriels européens, en raison du partage des compétences entre les Etats membres et l'Union d'une part et le principe de subsidiarité de l'autre. On ne trouve souvent dans les règlements et les directives que des objectifs qui devront être mis en œuvre par les Etats membres au niveau national, mais guère de prescriptions spécifiques concernant, par exemple, l'espace alpin. Dans le cas de domaines politiques bien intégrés tels que la politique agricole, il est facile de s'y retrouver. Citons en exemple la prise en considération des territoires de montagne dans la politique agricole commune (PAC). Dans ce domaine les compétences ont presque entièrement été transférées à l'Union. Dans ces politiques bien intégrées il est d'autant plus important que les représentants des Alpes placent déjà leurs requêtes au niveau de l'UE pour obtenir que des prescriptions contraignantes relatives aux territoires de montagne soient intégrées dans le processus législatif. Des prescriptions spécifiques par secteur peuvent aussi être intégrées dans la législation de l'UE par le biais des protocoles de la Convention alpine. Un bon exemple en est l'abandon de la construction de nouvelles routes transalpines à grand débit. Cette décision a été intégrée dans la législation de l'UE l'an dernier avec la ratification du protocole transport de la part de l'UE, ce que l'on peut considérer comme un grand succès

DU NOUVEAU : L'UNION PENSE EN TERMES D'ESPACES

La politique peut s'articuler selon des secteurs spécifiques tels que la politique agricole, mais aussi selon des espaces fonctionnels. On trouvera les conditions cadres de cette approche territoriale dans le Traité de l'UE dit Traité de Lisbonne et le Traité sur le fonctionnement de l'UE (TFUE). La cohésion territoriale a également un poids politique de plus en plus important au niveau de l'UE. Cependant, sur la question de savoir comment tirer le meilleur parti de chaque territoire particulier tout en contribuant à atteindre les objectifs de la stratégie UE pour 2020, les points de vue diffèrent même au sein de la Commission européenne.

La politique de cohésion pour 2014-2020 renforce également l'appartenance à un territoire géographique déterminé. La cohérence entre les différents programmes est étayée par un cadre commun pour tous les programmes opérationnels, un fonds d'investissement et un accord de partenariat entre les différents Etats membres et la Commission. L'accent est mis sur la collaboration transfrontalière, par exemple au sein de programmes de coopération territoriale comme le programme Espace alpin ou Alpine Space. Avec des subventions de l'UE de plus de neuf milliards d'euros, ces programmes représentent un instrument important pour la mise en œuvre de l'approche territoriale.

LES ALPES SE RAPPROCHENT DE BRUXELLES

En décembre 2013, Le Conseil européen a pris la décision particulièrement importante d'élaborer une stratégie européenne pour l'espace alpin. Contrairement aux autres stratégies macro-régionales de l'UE, la décision du Conseil a déjà fixé que cette stratégie devrait être conçue en collaboration avec les Etats membres concernés, c'est-à-dire, concrètement, avec la coopération intensive des régions. La participation des Etats, des régions et de la société civile sera justement primordiale dans la phase de mise en œuvre de la stratégie et la mobilisation des fonds nécessaires. Mais cela dépend essentiellement des parties concernées dans la région alpine, et pas seulement de la législation de l'UE, de ses exigences ou du rôle des Alpes au niveau UE.

Les Alpes se retrouvent ainsi – au moins pour un certain temps – au centre des discussions au niveau de l'UE. L'objectif véritable n'est pas encore atteint pour autant. La balle est, pour ainsi dire, à nouveau dans notre camp – avec de grandes attentes pour l'élaboration de la stratégie et sa mise en œuvre. Dans l'accomplissement de cette tâche, la Convention alpine est une véritable mine de connaissances accumulées et d'expertise grâce à ses nombreux groupes de travail et plateformes. Ce processus offre aussi à la Convention alpine la possibilité de se régénérer.

Pour garder l'attention de l'Europe à long terme et s'assurer que leur région soit perçue avec ses besoins et ses atouts spécifiques, les représentants des Alpes doivent travailler ensemble – depuis les Etats jusqu'aux institutions internationales et à la société civile en passant par les régions et les communes. Ils doivent collaborer étroitement et savoir utiliser tous les circuits de l'UE existants, qu'ils soient territoriaux, sectoriels, macro-régionaux ou transnationaux. ▲

Simona Vrevc

Vice-secrétaire générale de la Convention alpine

Un pas en avant avec la Macro-région ?

Combien de grands chantiers politiques sont morts dans l'œuf et combien de grandes questions de société planent encore dans l'air en quête de réponses ! La Stratégie européenne pour les Alpes sera-t-elle de ces politiques publiques produites pour les archives ? Pas nécessairement, à condition qu'elle pose les bonnes questions et qu'elle permette un débat de qualité.

Dans les Alpes comme ailleurs les dogmes du libéralisme économique – suivi plus tard du néolibéralisme – et de la croissance sont fortement ancrés. Le taux de croissance et le Produit Intérieur Brut sont les indicateurs phares de la richesse et du progrès des nations. Des activités sans échange monétaire, la qualité des liens sociaux ou la richesse naturelle et culturelle n'ont aucune influence sur la définition de richesse d'un pays. Vues sous cet angle, au lendemain de la guerre, les Alpes sont « en retard ». Aujourd'hui, elles ne le sont plus, mais comme l'évoque Bernard Debarbieux (p. 12) les politiques publiques et économiques de l'époque ont généré de nouveaux problèmes dans les Alpes : changements climatiques et tensions autour de la transition énergétique, globalisation de l'économie et grande disparité socio-économique d'une vallée à l'autre, changements démographiques et besoins de mobilité accrus, ou menaces sur la biodiversité et sur la qualité de l'environnement. La future macro-région alpine – initiée par plusieurs régions – doit avoir

l'ambition de répondre à ces enjeux. La tâche est rendue plus difficile par le fait que cette macro-région est elle-même le fruit d'une pensée néolibérale, inscrite dans la stratégie « Europe 2020 ». La macro-région saura-t-elle ouvrir une brèche pour débattre en dehors des sentiers battus ?

DÉBATTRE DES NOUVELLES RICHESSES

Car, si l'on en croit Albert Einstein « on ne résout pas un problème avec les modes de pensée qui l'ont engendré ». Il semble donc illusoire de penser qu'on fera efficacement face à la crise économique, sociale, écologique et politique sans remettre en cause d'abord la logique néolibérale et le système politique qui la soutient. Commençons donc comme le propose entre autre la sociologue française, Dominique Méda, par discuter ouvertement d'une transition vers un modèle basé sur la valorisation de richesses aujourd'hui négligées. Imaginons de nouveaux indicateurs de ri-



Renforcer le « pouvoir de bien-vivre » : Claire Simon, directrice de CIPRA International, prend position sur la stratégie macrorégionale pour les Alpes.



Du destinataire à l'expéditeur : dans une gouvernance multi-niveaux, la population doit être incluse.

chesse, par exemple en passant du « pouvoir d'achat » vers le « pouvoir d'usage durable » ou le « pouvoir de bien vivre », d'une approche quantitative vers un regard qualitatif. Le débat doit être mené dans toute arène où l'avenir est en jeu. La macro-région en est une.

Pour débattre de nouvelles richesses – ou valeurs – nous devons expérimenter de nouveaux modes de pensée, de prise de décision et d'action. Renouveler nos processus démocratiques devient un impératif – et aussi une chance ! Dans le document d'intervention d'octobre 2013, les porteurs de la macro-région proposent en ce sens d' « offrir un cadre pour une gouvernance et une coopération multi-niveaux entre les pays membres et non-membres de l'UE, les régions alpines d'est en ouest et du nord au sud et avec les organisations et institutions existantes ». Une telle gouvernance devrait notamment permettre que les décisions soient prises de façon souple, ouverte et transparente et avec un souci d'équité sociale (voir *Alpenscène* n°96, « Notre volonté soit faite »).

QUI A LA LÉGITIMITÉ ?

C'est un grand projet qui va avoir besoin des habitants – la dite société civile – et de tous les « acteurs » alpins (élus, administratifs, entrepreneurs, chercheurs). La gouvernance est basée sur un changement du rôle des élus et des administrations qui deviennent des modérateurs dans des processus de négociation avec la société civile. Dans un tel système de gouvernance multi-niveaux, les

habitants jouent un rôle actif, ils ne délèguent plus la prise de décision ni la responsabilité à des « autorités ». Ces habitants ne sont plus uniquement des « voix » électorales, des payeurs d'impôts ou des assistés. Ils contribuent activement avec leurs idées et expériences à trouver des processus, des produits ou des services innovants pour faire face aux enjeux de société. Certes, emprunter un nouveau chemin ne se fait pas sans risque, mais parcourir une route délabrée ne l'est pas non plus.

UNE CHANCE À PRENDRE

Permettre aux habitants et aux « acteurs » alpins d'imaginer ensemble l'avenir dans les Alpes, contribuer à la transition vers de nouvelles richesses et vers une démocratie rafraîchie et créer un laboratoire d'idées pour demain : voilà l'ambition que devrait avoir la stratégie européenne pour les Alpes. Seule une démarche créative et ouverte permettra de trouver de vraies réponses aux questions qui se posent dans les domaines de l'économie, des transports, de l'énergie (voir p. 19), de la démographie ou encore de la biodiversité et des paysages. ▲

Claire Simon
CIPRA International

Les voix de la société civile

Qu'est-ce qui importe dans le développement soutenable ? Quels sont le rôle et la responsabilité des réseaux d'envergure alpine ? Six compagnons de route de la CIPRA, également observateurs de la Convention alpine, parlent de leur vision et de leurs expériences.



BARBARA EHRINGHAUS
Présidente, ProMONT-BLANC

ProMONT-BLANC ne cesse de constater l'influence des forces extra-alpines de l'Europe, que ce soit dans la politique des transports – mot-clé trafic lourd à travers le Mont-Blanc –, dans le tourisme ou dans les relations économiques avec les métropoles environnantes. C'est pourquoi notre association faitière tri-nationale se veut aussi intermédiaire entre les intérêts locaux, régionaux et européens qui convergent vers ce nœud de communication. Je souhaite que les Alpes fassent de leur région un joyau de la Nature digne de protection, respectueux de l'environnement, sachant allier la confiance en soi, l'échange et la solidarité avec sa périphérie. L'Europe ne doit pas seulement voir les Alpes comme un obstacle à la circulation ou une source d'énergie mais l'apprécier comme un poumon vert à forte diversité culturelle.



MARC NITSCHKE
Président, réseau de communes
« Alliance dans les Alpes »

Pour moi, les Alpes font partie des régions les plus belles d'Europe. Je tiens à préserver cet état pour les générations futures. Il faudrait pour ce faire que les communes et les régions alpines changent d'approche de manière plus conséquente dans le sens de la Convention alpine. Nos membres montrent déjà aujourd'hui le bon exemple. Les communes sont l'entité politique certes la plus petite mais néanmoins décisive pour la mise en œuvre de projets concrets pour le développement soutenable des Alpes. Une aide plus importante des projets au niveau communal serait donc nécessaire et souhaitable.



VERONIKA SCHULZ
Directrice, Club Arc Alpin

Nous souhaitons que les Alpes soient un espace de vie, d'activité économique et de loisirs où il fasse bon vivre pour les habitants et les visiteurs, avec des paysages ruraux traditionnels vivants et des espaces naturels qui restent non aménagés. Malheureusement, malgré toutes les manifestations de solidarité, le processus macro-régional semble être très marqué par les intérêts économiques des régions qui l'ont initié. Il y a actuellement un déséquilibre, la pression sur les paysages augmente. Lors de l'élaboration de la stratégie, nous aimerions essayer de redonner toute leur importance aux idées de protection et de conservation par rapport aux intérêts économiques, au nom du développement soutenable des Alpes.

THIERRY BILLET

Président, Association « Ville alpine de l'année »

Il ne faut pas sacrifier le long terme au court terme. Pour cela il est indispensable que les citoyens puissent intervenir dans les choix politiques et rappeler les exigences de la préservation de l'espace de vie des générations futures. Le changement climatique va percuter les Alpes d'une manière violente. Les Villes des Alpes de l'année doivent montrer de manière concrète que l'adaptation au changement climatique et la réduction des émissions de gaz sont leur fil conducteur d'ici 2020. Dans cette réflexion stratégique, les décisions prises sur l'avenir de la macro-région vont permettre soit une synergie mobilisatrice de tout l'arc alpin pour la lutte contre le carbone, soit de poursuivre dans la voie du court terme et de la recherche d'une croissance à n'importe quel prix écologique.



SERGIO SAVOIA

Directeur des programmes, WWF

Mon vœu est que les Alpes du futur comportent une variété de paysages naturels ou humanisés qui coexistent plus harmonieusement. Le recul des glaciers aura alors ralenti, l'étalement urbain se sera arrêté grâce à un aménagement du territoire plus intelligent. Il faut faire comprendre aux décideurs que les Alpes sont un espace important pour l'écosystème et pour les ressources qu'elles produisent – et qu'elles sont fragiles. Une réflexion qui englobe toutes les Alpes ne ferait pas de mal. Nous devons parvenir à un consensus, forger des alliances et voir les Alpes comme un seul espace commun, aussi bien écologique qu'économique. Car aucune organisation n'est assez forte pour opérer le changement à elle seule.



ANNA GIORGI

Présidente, ISCAR

Ma vision des Alpes est celle d'un lieu attrayant pour les jeunes et les familles, qui offre des emplois créatifs dans un environnement sain. ISCAR veut contribuer à cette vision en attirant de jeunes scientifiques vers la recherche sur les Alpes. Cette nouvelle génération de jeunes amoureux de la montagne connaît bien les caractères spécifiques des Alpes et profite des possibilités qu'elles leur offrent. Mais il faut aussi que les communes de montagne et les régions se réunissent pour devenir un partenaire politique fort au niveau national et européen. La Convention alpine et la Stratégie européenne pour la région alpine pourraient contribuer à la construction de ce genre de réseaux. Le processus stratégique doit construire des ponts entre les Alpes et les régions périphériques et utiliser les synergies entre territoires ruraux et urbains.



Bernard Debarbieux constate que le sentiment d'appartenance aux Alpes est devenu plus fort au cours des dernières décennies.

« On a inventé l'objet mais on n'a pas encore inventé les valeurs communes »

A l'avenir, l'espace transfrontalier ne sera plus dessiné par les Etats, dit le géographe [Bernard Debarbieux](#), mais plutôt par les collectivités territoriales qui mettent en place de nouvelles coopérations. Mais les contenus qui doivent remplir ces nouveaux espaces de coopération sont encore flous.



D'un point de vue sociopolitique, quelle est la différence entre les montagnes et les plaines ?

Depuis à peu près un siècle on imagine qu'il y a des problèmes spécifiques aux régions de montagne pour lesquels il faut mettre en place des politiques publiques spécifiques. Évidemment les montagnes ont toujours existé. Mais le fait qu'on se soucie de la spécificité de cet objet, notamment des raisons politiques, est un phénomène relativement récent.

Comment le regard de la politique sur les montagnes a évolué ces dernières décennies ?

Au milieu du XXe siècle, on a pensé que les régions de montagnes étaient un peu laissées de côté par la transformation des économies et des sociétés nationales et européennes. On a alors voulu mettre en place des politiques de la montagne pour s'assurer que les populations et les économies alpines soient accrochées au train du développement. Aujourd'hui, les régions alpines sont en général des régions relativement prospères notamment grâce au tourisme ou à l'hydroélectricité. On pourrait donc considérer qu'il n'y a plus besoin de politique montagne. Mais d'autres enjeux sont apparus pour lesquels il est intéressant de continuer à penser à l'échelle d'une politique alpine, tels que environnement, transport etc.

Qu'apporte une politique dédiée à la « montagne » ?

Il y a des pays – comme les Etats-Unis et le Canada – dans lesquels il n'y a jamais eu de politique « montagne » à proprement parler. Ils ont opté plutôt pour des politiques publiques sectorielles par exemple en matière de forêt ou de protection de la nature. Les régions de montagnes ont bénéficié de ces politiques, mais sans être reconnues comme telles. Mais si on veut en même temps penser et agir sur la forêt, la nature, la migration des populations, le patrimoine, etc. on a besoin de ce que l'on appelle des politiques d'aménagement du territoire ou des politiques régionales. On s'est rendu compte en Suisse, en France ou encore en Italie, que c'était intéressant d'avoir une politique montagne qui regroupe tous les aspects du développement et de l'aménagement du territoire.

Pensez-vous que les montagnes soient un bien commun ?

Ce que l'on nomme « bien commun » c'est en général un bien qui n'est pas approprié par des propriétaires privés. Or en montagne il y a beaucoup de propriétaires fonciers, de bâtiments et de forêts privés; donc la montagne n'est pas un bien commun au même titre que l'air ou l'océan. Toutefois on peut considérer la montagne comme un type particulier de bien commun, parce qu'elle met à disposition des biens pour le bénéfice de tous – par exemple l'eau, la biodiversité ou les paysages – dont il convient de ménager la richesse et l'accès à tous.

Qui doit décider ce qui se passe dans et avec les montagnes ?

C'est une question d'équilibre subtil entre les propriétaires privés, les populations qui y vivent au quotidien et les sociétés plus larges dans lesquelles ces populations sont englobées. Cela suppose d'avoir une vision complémentaire des besoins, des droits et des devoirs des uns et des autres par rapport aux régions de montagne. Au nom de cette idée de bien commun, il faut que tout le monde soit associé à la réflexion – au moins – et à la gestion – si possible – des régions de montagne.

Peut-on dire qu'il existe une identité alpine ?

Il y a une vingtaine d'année je vous aurais répondu non. Si on entend par « identité » un sentiment collectif d'appartenance et non une singularité objective, je ne voyais rien qui permette de penser que des Tyroliens, des Lombards ou des Provençaux avaient un sentiment d'appartenance commune. Dans les Alpes, les sentiments d'appartenance sont historiquement très locaux ou rattachés aux identités régionales ou nationales. Or depuis quelques décennies les choses ont changé. La Convention alpine a suscité la création d'associations comme le Réseau alpin des espaces protégés ALPARC : les gestionnaires d'espaces protégés se sont mis à travailler ensemble et à échanger, ce qui a commencé à susciter un sentiment d'appartenance commune.

UN SCIENTIFIQUE PLEIN D'ÉLAN

Bernard Debarbieux, né en 1959 à Lille/F, est professeur de géographie politique et d'aménagement du territoire ainsi que directeur de l'Institut de Géographie de l'Université de Genève/CH. Après ses études à Grenoble, il a enseigné à Paris, New York et Montréal. Sa grande passion pour la montagne est née très tôt et transparaît durablement dans ses domaines de recherche. Bernard Debarbieux travaille principalement sur le développement local dans les zones de montagne à l'échelle nationale, transfrontalière et mondiale et dans la recherche sur l'identité et la perception territoriales.



La passion du géographe Bernard Debarbieux pour la montagne transparaît dans le choix de ses recherches.

La CIPRA, elle-même bien antérieure à la Convention Alpine, et les réseaux d'acteurs qu'elle a suscités, a engendré en son sein un sentiment de commune référence aux Alpes. Ce sentiment d'appartenance est monté en puissance durant les 20-30 dernières années.

Que signifient les Alpes pour les pays européens ?

Les Alpes ont longtemps été une frontière politique ; aujourd'hui on perçoit désormais leur capacité à être une ressource au cœur de l'Europe avec des atouts particuliers tels que le paysage, les stations touristiques, l'hydroélectricité, etc. qui concernent tous les Européens.

Une stratégie macro-régionale pour les Alpes est en cours d'élaboration. Ce nouveau mode de collaboration est-il le signe d'une nouvelle perception de l'espace alpin : d'une définition géographique, vers une définition fonctionnelle ?

Non, je ne pense pas que la définition des Alpes soit plus fonctionnelle. Le périmètre de la Convention alpine représente un quart de la surface de la future macro-région, donc ce n'est pas le même objet géographique. Quantité de politiques de développement ou de gestion de l'environnement gagnent à être pensées sur le mode de l'articulation entre différents types d'espace. Regardez ce qui se passe du côté de la protection de la nature : on a protégé des écosystèmes avec les

parcs nationaux puis on s'est rendu compte qu'on avait besoin de liens entre les espaces protégés. Pour cela on a commencé mettre en place des corridors écologiques. On peut faire la même chose dans d'autres secteurs tels que le tourisme ou la gestion de l'eau. Changer de périmètre, sans abandonner la Convention alpine, c'est aussi se donner la possibilité d'intégrer montagne et non montagne dans une gestion cohérente.

« Il s'agit de préserver un équilibre subtil »

La stratégie macro-régionale se fonde sur une collaboration et une solidarité transnationale. Parallèlement, on voit se dessiner de fortes tendances nationalistes dans les pays européens. Comment voyez-vous la construction de la stratégie dans ce contexte ?

Cela peut paraître contradictoire. Mais il y a un autre facteur à prendre en compte : l'autonomie croissante des régions. C'est le cas depuis longtemps dans des pays fédéraux comme la Suisse, l'Allemagne, l'Autriche. C'est plus récent en Italie et en France où on a délégué des compétences aux régions, provinces, départements, cantons. Ce sont ces collectivités qui jouent un rôle moteur dans l'élaboration de la stratégie macro-régionale

alpine. Le transfrontalier de demain, ce ne sont plus des Etats qui signent ou re-signent une Convention alpine. Le transfrontalier de demain se trouve au niveau des collectivités locales ou intermédiaires qui vont vouloir faire vivre des réseaux et des espaces de coopération. Celles-ci ont compris les avantages d'une coopération transfrontalière dans un cadre européen.

Quels sont les défis que pose ce processus ?

Le risque pourrait être, pour les acteurs alpins, une dilution de leurs préoccupations dans des préoccupations plus « macro », car le poids démographique, économique et politique des grandes régions et des grandes villes va être plus important que celui des régions du noyau alpin. L'enjeu principal va être d'accorder les agendas qui soient compatibles pour que chacun y trouve son compte, dans un principe d'équité et solidarité. On a inventé l'objet mais on n'a pas encore inventé les valeurs communes qui devraient faire travailler les gens ensemble dans le cadre de cet objet.

Comment la CIPRA et les autres réseaux alpins peuvent-ils contribuer à l'élaboration d'une stratégie macro-régionale solidaire et équilibrée ?

La CIPRA et les autres réseaux alpins ont l'avantage de l'expérience et de l'antériorité : 60 ans pour la CIPRA ; 10-20 ans pour les autres réseaux. Leurs initiatives méritent d'être considérées comme exemplaires et de proposer des modèles de fonctionnement à reproduire, à diffuser dans le périmètre élargi de la macro-région. Sur cette base on peut réfléchir à activer des modes de coopération entre les réseaux alpins et ceux qui existaient ou pourraient exister à l'avenir ailleurs que dans les Alpes.

Votre désir pour les Alpes ?

Tous les acteurs qui interviennent sur le périmètre des Alpes – habitants, travailleurs, propriétaires, gérants... – devraient pouvoir construire un sentiment de responsabilité partagée. Qu'ils soient « co-propriétaires », ou « co-responsable » d'une seule et même région et que cette responsabilité les engage à fonctionner, un peu selon leurs intérêts particuliers mais aussi en fonction de visions partagées. ▲

Interview : Barbara Wülser
CIPRA International

La voie autrichienne vers une macro-région

La stratégie européenne pour les Alpes soulève des questions même sur le plan national. L'Autriche se pose ces questions dans l'ouverture et la transparence. Le projet Alpen.Leben y contribue. Il a également pour but de renforcer la Convention alpine.



En route : le chemin vers la stratégie européenne pour les Alpes se dessine au fur et à mesure que l'on avance et il faut être ensemble pour pouvoir arriver au bout.

Lorsque certaines régions – à vrai dire les plus riches – ont commencé à intervenir pour convaincre leurs Etats et même l'UE de l'idée d'une stratégie macro-régionale, CIPRA Autriche s'est montrée sceptique. Elle avait été trop impliquée dans la création de la Convention alpine, et les répercussions semblaient trop problématiques : était-il concevable que 70 millions de personnes de l'espace alpin élargi décident du sort des 14 millions de « vrais » habitants des Alpes ? Peut-on, dans ce genre de processus, compter sur la solidarité pour compenser les différences – aussi bien à l'intérieur des Alpes qu'entre le noyau central des Alpes et l'avant-pays avec les zones à forte concentration urbaine ?

Bien que la Convention alpine existe déjà depuis plus de 20 ans, ni les décideurs ni la population n'ont pleinement conscience de ce qu'elle représente et de son potentiel. Il faut améliorer cette image car la Convention alpine a doté l'espace alpin depuis deux décennies d'une structure unique en son genre, et il serait inconsidéré d'abandonner cet acquis.

L'AUTRICHE CHERCHE LE DIALOGUE

Avec le projet Alpen.Leben, l'Autriche veut souligner la plus-value que pourrait apporter une macro-région Alpes vue par la Convention alpine, mettre en valeur son potentiel et présenter ainsi les atouts



**Qui commande ?
L'implication des grandes métropoles dans la macro-région change la manière de voir les Alpes.**

de ce traité international de manière exemplaire (voir encart). CIPRA Autriche fonctionne comme plaque tournante d'information et de communication, mais fournit aussi des contributions thématiques et sert de pont vers la société civile et vers les régions périalpines, par le biais de CIPRA International et de ses représentations nationales. Cette méthode transparente et participative donne à l'Autriche une audience internationale. La chancellerie fédérale, le ministère des Affaires étrangères, le ministère de l'agriculture, des eaux et forêts et de l'environnement, les länder fédéraux, la Convention alpine, les partenaires sociaux, la Conférence autrichienne pour l'aménagement du territoire, le programme Espace alpin et CIPRA Autriche (représentante de la société civile) sont tous assis à la même table, échangent des informations et élaborent ensemble des projets et des stratégies. Cet échange de savoir ouvert contribue à faire tomber les préjugés des participants et permet à la macrorégion Alpes de passer d'un projet d'avenir européen encore abstrait et mal dégrossi à un processus constructif et commun.

LA SORTIE EST OUVERTE

Dans quelle mesure l'Autriche peut-elle transposer les expériences tirées du processus national au niveau international ? Cela dépendra de la souplesse du processus au niveau international. De nombreux thèmes présentés par le projet Alpen.Leben se trouvent sur la liste des priorités de la future stratégie. Il est important désormais de les concrétiser dans le plan d'action et de passer à la phase d'application. Certaines questions restent ouvertes : quels seront le rôle concret et le poids de la Convention alpine et de la société civile ? Cette gouvernance à plusieurs niveaux opéra-t-elle pour une approche descendante ou ascendante ?

Si l'on ne parvient pas à clarifier les choses ni à gagner les gens à cette forme de macro-région, la mise en œuvre aura peu de chance de réussir. Les prochains mois montreront si la volonté de suivre une démarche ouverte, transparente et souple est également présente au niveau international : dans la manière dont la Commission

européenne et les Etats alpins organiseront la suite du processus, après la phase de consultation destinée à établir le projet de texte de la stratégie européenne pour les Alpes. ▲

Josef Essl

Chef de projet Alpen.Leben, CIPRA International

Christian Baumgartner

Administrateur CIPRA Autriche, vice-président de CIPRA International

TRANSPARENCE ET ÉCHANGE

Avec le projet Alpen.Leben, CIPRA Autriche a été chargée par le ministère fédéral de l'agriculture, des eaux et forêts et de l'environnement d'analyser les relations de la Convention alpine avec la stratégie européenne pour la région alpine et de formuler des recommandations pour réussir l'intégration de la Convention alpine. Les thèmes prioritaires élaborés dans le projet font l'objet d'échanges réguliers - sous des formats divers - entre les représentants du ministère de l'environnement, de la chancellerie fédérale, du ministère des Affaires étrangères, des länder fédéraux, des scientifiques, de la Convention alpine et des ONG. Un travail de communication permet à d'autres intéressés de suivre le processus en cours et les résultats. La mise en œuvre du projet Alpen.Leben est prévue jusqu'en septembre 2014 ; il est financé par le programme Développement rural 2007-2013.

www.cipra.at (de)

Vision energie alpes partagée

Des flots d'énergie sortent par les frontières.
La politique énergétique, par contre, y reste encore trop souvent bloquée.
Ce dont les Alpes ont besoin, c'est d'une vision globale sur l'énergie,
basée sur une consommation d'énergie en diminution.



Une énergie hydraulique convoitée : la politique énergétique est l'un des domaines-clés de la politique alpine.

La politique énergétique est l'exemple d'un domaine politique qui a pris depuis longtemps des dimensions internationales sur le plan économique et fonctionnel, mais qui, sur le plan politique, porte encore la marque nationale. Elargir le champ de vision au-delà des frontières permet des perspectives et des solutions neuves, mais comporte en même temps le risque que les Alpes ne soient plus considérées désormais que comme fournisseur et réservoir d'énergie pour l'Europe. La question qui se pose est la suivante : comment faire pour que la transition énergétique dans les Alpes se fasse dans le respect de la Nature ?

L'UE s'est fixé pour objectif d'accroître la part des sources d'énergie renouvelable dans la consommation totale d'énergie de 20 % d'ici 2020. L'efficacité énergétique doit augmenter de 20 %, les émissions de CO₂ baisser de 20 % par rapport à 1990. Les pays alpins ont aussi formulé leurs objectifs concernant la part des énergies renouvelables. Ceux-ci se situent entre 17 % (Italie) et 34 % (Autriche). Les idées sur la façon d'y parvenir divergent. Les objectifs chiffrés ciblant la réduction de la consommation d'énergie sont quasiment inexistantes.

S'ABSTENIR AU LIEU D'ENCOURAGER

Certains pays comme la Suisse ou l'Allemagne stimulent la production d'énergies renouvelables – mais aussi la consommation – par des mesures financières. « Les subventions poussent à agir, non à s'abstenir », critiquait Hanspeter Guggenbühl, journaliste et expert suisse en énergie à l'occasion d'un Dialogue alpin international sur la transition énergétique (voir encart).

Les sources d'énergie sont toutes subventionnées. A l'échelle mondiale, environ 500 milliards d'euros sont consacrés à aider la production d'énergie, dont au moins 90 milliards au sein de l'UE. La majeure partie est destinée aux énergies nucléaires et fossiles. « La transition énergétique a moins besoin de subventions que d'outils d'orientation du marché » dit Hanspeter Guggenbühl. Mais les mesures d'orientation ne sont timides et concernent presque toujours les combustibles, non les carburants.

IMPLIQUER LA SOCIÉTÉ

La contribution des Alpes à la transition énergétique a ses limites. Il est vrai que les Alpes sont riches en ressources renouvelables, mais l'obtention de celles-ci n'est pas gratuite : leur utilisation menace les paysages naturels et les paysages ruraux traditionnels. Et même si toutes les ressources étaient exploitées, cela ne suffirait pas à assouvir la soif d'énergie toujours croissante de l'Europe. La transition énergétique est presque toujours vue comme un enjeu économique et technique, et non sociétal. Il faut une vision énergétique pour les Alpes telle qu'elle a été pensée lors du Dialogue alpin : une manière de voir globale. Les décisions du monde politique doivent servir la société, et non le contraire. Elles seront portées par la population si celle-ci est impliquée. Mais l'objectif primordial est cependant de restreindre la consommation. L'énergie malgré tout nécessaire doit être produite dans le respect de la nature et répartie équitablement. ▲

Barbara Wülser

CIPRA International

ACTIVITÉS AU MULTIPLES FACETTES

Lors du Dialogue alpin sur la transition énergétique de la CIPRA, qui a eu lieu à Lucerne en octobre 2013, des représentants des administrations, des associations et des médias ont proposé des solutions pour une « Vision Energie Alpes ». Au sein du projet recharge.green, la CIPRA et d'autres partenaires explorent le potentiel des énergies renouvelables dans l'espace alpin. CIPRA Allemagne contribue au débat par une prise de position écrite sur une transition énergétique respectueuse de la nature dans les Alpes bavaroises.

www.cipra.org/fr/climat-energie

Agir aujourd'hui, profiter demain

Le changement climatique est l'un des défis majeurs du 21^{ème} siècle. Au cours des 150 dernières années, les températures sont montées de deux degrés dans les Alpes, presque le double de la moyenne mondiale. Pour tempérer les répercussions sur l'être humain et la nature, il faut agir maintenant.



Routes et champs dévastés : les phénomènes climatiques extrêmes vont se multiplier dans les Alpes.

Le ciel est gris et masqué par les nuages, les précipitations s'abatent en trombes. Les versants dénudés de la montagne ne peuvent plus absorber l'eau. Les petites rigoles d'écoulement sont balayées et transformées en torrents. Une partie de la pente glisse et ensevelit maisons et rues. Les dégâts matériels et les mesures de réparations s'élèvent à des centaines de milliers d'euros.

Changement de décor, le même endroit quelques années auparavant. Un groupe de jeunes gens sont sur la pente, dégoulinant de sueur, les mains pleines de terre. Sous la houlette d'experts en foresterie et en climat, ils plantent de jeunes arbres au-dessus de leur village. En grandissant, cette forêt mixte stabilisera la pente. Des employés communaux élargissent les petites voies d'écoulements d'eau. La forêt peut ainsi empêcher les glissements de terrain, même en cas de fortes précipitations. Les coûts se montent à quelques dizaines de milliers d'euros.

Ces deux scénarios montrent l'importance de la prévention et la gravité des conséquences si on la néglige. Il y a tout juste un quart de siècle que le groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) publiait son premier rapport sur le changement climatique. Les scientifiques y soupçonnent un rapport entre

l'activité humaine et la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Depuis, il s'est passé beaucoup de choses : la recherche s'est intensifiée, de nouvelles méthodes sont apparues. Le dernier rapport publié par le GIEC en 2014 ne laisse plus de doute sur le fait que l'influence humaine soit avec une « extrême vraisemblance » la cause du réchauffement. Ceci est désormais également reconnu par les élus.

DES CONSÉQUENCES DÉJÀ VISIBLES

La politique internationale du climat s'est fixé comme objectif de limiter le réchauffement global à moins de deux degrés par rapport au niveau d'avant l'industrialisation. D'après le GIEC, seul cet « objectif deux degrés » permettra de maîtriser les conséquences écologiques, économiques et sociales du changement climatique. Il faudrait pour cela que toutes les émissions de polluants soient réduites d'au moins 50 % d'ici 2050. Aucun objectif contraignant n'a pu être fixé lors des conférences sur le climat, que ce soit à Copenhague (2009), à Durban (2011) ou à Varsovie (2013), en raison d'intérêts économiques et politiques.

Même les plus grands efforts de protection du climat tels que l'arrêt immédiat des émissions de gaz à effet de serre, ne pourront qu'atténuer les conséquences du changement climatique, mais pas complètement les éviter. Certaines comme les pertes de récoltes dues à de longues périodes de sécheresse ou à des inondations, sont déjà visibles aujourd'hui, même dans l'espace alpin. Helga Kromp-Kolb, climatologue de l'Universität für Bodenkultur de Vienne (Université des Ressources naturelles et des Sciences de la Vie) déclare : « le changement climatique avance plus vite dans les Alpes –comme dans d'autres régions de montagne– que dans le reste de l'Europe. Cela est entre autres lié au recul de la couverture neigeuse ; les sols foncés qui apparaissent ainsi emmagasinent plus de chaleur. Nous sommes donc parmi les premiers à percevoir des modifications importantes, surtout en ce qui concerne la sécurité dans les vallées alpines. »

RÉACTIF OU PROACTIF ?

Pour limiter au maximum les répercussions du changement climatique pour les humains et pour la nature, les mesures d'adaptation sont maintenant décisives. Des actions à coût et dimensions réduites telles que l'entretien des forêts de protection ou la remise en état de marais en zones inondables peuvent être lancées au niveau local ou régional sans délai ni complications. Etant donné que les répercussions du changement climatique peuvent varier



Garder la tête froide même si les températures montent : pour profiter des synergies, les personnes concernées d'une région élaborent des mesures ensemble.

d'une région à l'autre voire même d'une vallée à l'autre, les mesures d'adaptation devraient être initiées par les décideurs locaux tels que les conseils municipaux.

Il faut considérer les effets sur l'ensemble de l'espace : vital, naturel et économique. Un glissement de terrain peut se répercuter sur tous les secteurs : les forestiers perdent leur matière première, les communes et les personnes privées les infrastructures, le tourisme les paysages pittoresques. Pour détecter les synergies et limiter les frais, il est important que les mesures soient élaborées par toutes les personnes concernées d'une région : le maire, les conseillers municipaux, les acteurs économiques et la population locale. La région suisse de la Surselva nous montre comment cela peut fonctionner. A la base, une étude du milieu : qu'est-ce qui fonctionne ? Quelles sont les ressources disponibles ? Quelles prestations sont fournies ? Les chances et les risques liés au climat sont aussi pris en considération. Ateliers et échanges réguliers permettent aux acteurs locaux de concevoir des stratégies d'adaptation transsectorielles et des outils appropriés sous la direction d'experts. D'après Urs Giezendanner, directeur du développement régional pour la Surselva : « Grâce à la collaboration de toutes les personnes concernées, des mesures d'adaptation peuvent être prises rapidement par les communes et les acteurs économiques. C'est ainsi que la Surselva se prépare pour le changement climatique. » ▲

Jakob Dietachmair
CIPRA International

AIDES À L'ADAPTATION

C3-Alps

Le projet Interreg Espace alpin C3-Alps transpose les résultats de la recherche scientifique sur l'adaptation au changement climatique en termes pratiques. L'objectif est d'aider les décideurs locaux et nationaux, tels que les maires et les fonctionnaires, à agir. Des solutions sont proposées sous forme d'exemples de bonnes pratiques rassemblés dans des films, des photos ou des documents.

Boîte à outils climat Surselva

La Région de la Surselva/CH teste des méthodes et des mesures d'adaptation au changement climatique à l'aide d'une « boîte à outils ». Décideurs, acteurs économiques et population élaborent leur processus d'adaptation ensemble et de manière transsectorielle. Le projet est financé dans le cadre du programme pilote pour l'adaptation au changement climatique par l'Office fédéral suisse de l'environnement OFEV.

www.cipra.org/fr/climat-energie

Bien planifier pour consommer moins

Au cours des dix dernières années, les choses ont bien avancé dans le secteur du bâtiment, mais il y a encore des possibilités. Les questions d'aménagement du territoire et de sobriété doivent être davantage prises en compte. La CIPRA a saisi l'occasion du dixième anniversaire de sa campagne d'information climalp pour rééditer son rapport publié en 2004 « Construire et rénover de façon raisonnable dans les Alpes ». Il présente aux maîtres d'ouvrage et aux profanes intéressés une vision globale qui dépasse la simple construction ou rénovation.

Le secteur du bâtiment consomme beaucoup de ressources, est très gourmand en matériaux de construction et gaspille inutilement beaucoup d'espace, faute d'une politique d'aménagement du territoire suffisante. En outre, le climat rigoureux accroît les besoins de chauffage. Environ 40 % de l'énergie consommée en Europe sert à l'édification, la rénovation, la gestion et la déconstruction de bâtiments. Dans les Alpes, ce taux est même 10% plus élevé. La clé du succès est un concept global qui protège aussi des surprises désagréables. Le rapport est disponible en ligne et s'articule en cinq modules : (1) Pourquoi la construction responsable (2) L'énergie et le bâtiment (3) Matériaux écologiques (4) Sobriété et aménagement du territoire (5) Situation dans les pays alpins.

www.cipra.org/climalp



Dans le «Youth Alpine Dialogue», les jeunes imaginent ce que pourrait être la mobilité du futur.

Les jeunes dialoguent

Dans les Alpes, il y a environ deux millions de jeunes entre 15 et 30 ans. Ils savent ce dont ils ont besoin pour continuer à vivre dans les Alpes et ils sont prêts à s'investir. Dans son premier rapport sur la participation des jeunes dans les Alpes la CIPRA met le doigt sur quelques points critiques : les communes alpines ne font guère participer les jeunes à leur politique et il manque une mise en réseau des jeunes (surtout une fois sortis de l'école) mais aussi des institutions et organisations dédiées à la jeunesse. Le conseil des jeunes de la CIPRA est une première réponse à ces lacunes : 14 jeunes de 15 à 25 ans de tous les pays alpins échangent entre eux et avec les instances de la CIPRA sur des sujets d'actualité. Un dialogue alpin s'instaure dans le cadre du projet « Youth Alpine Dialogue », sur des thèmes qui leur tiennent à cœur. La mobilité est le premier sujet choisi. Des groupes de travail nationaux examinent à la loupe les transports en commun, le désenclavement des régions de montagne isolées et le Protocole Transport de la Convention alpine. Ils en discutent avec ceux de leur génération, des élus et des représentants de la société civile. Leur regard devrait montrer la voie pour l'avenir des Alpes.

www.cipra.org/fr/jeunesse

La longue marche de CIPRA

Mettre un pied devant l'autre dans la Nature, contempler les espaces de vie et de nature des Alpes dans toute leur beauté et leur diversité, rencontrer des gens et surtout soi-même : c'est exactement ce que proposent les cinq itinéraires de grande randonnée de la Via Alpina de Trieste à Monaco. Depuis 2014, la CIPRA assure le secrétariat international de la Via Alpina en étroite collaboration avec les secrétariats nationaux dans chacun des huit pays alpins. L'ensemble du réseau contribue au développement soutenable de part et d'autre de ce long sentier de randonnée.

www.via-alpina.org

Aborder l'avenir avec créativité

Les ressources naturelles sont limitées, même dans les Alpes. Comment bien vivre dans les Alpes, sans consommer toujours plus de ressources ? Des solutions seront discutées lors de la Conférence annuelle de la CIPRA du 13 au 15 novembre 2014 dans à Annecy. Le futurologue Hugues de Jouvenel parlera entre autres des nouvelles formes d'économie vers lesquelles on tend. Michil Costa, hôtelier du Tyrol du Sud/I montrera comment une entreprise peut tenir compte des besoins humains et de ceux de la nature. Ueli Strauss de St Gall/CH expliquera les réponses que peut offrir l'aménagement du territoire. Des tables rondes sont prévues pour débattre et imaginer les « Alpes sobres ». Et comment cette vision peut-elle s'insérer dans la politique alpine et notamment dans la stratégie de l'UE pour la région alpine ?

www.cipra.org/fr/ca2014

Unis pour des Alpes sans Jeux olympiques

Dans les démocraties comme les pays alpins, les jeux olympiques d'hiver sont en mauvaise posture. Les gens ne sont plus prêts à accepter le gigantisme dévorant, les dégâts écologiques, les coûts incalculables et le diktat du Comité International Olympique (CIO). La CIPRA, organisation faitière représentant plus de 100 associations et institutions dans les Alpes, lance d'une seule voix une prise de position écrite contre les Jeux olympiques d'hiver dans les Alpes. La prise de position est étayée par un ensemble de documents sur internet, comprenant témoignages d'expériences vécues, arguments et informations techniques. En outre, dans une lettre ouverte à Thomas Bach, président du CIO, la CIPRA l'invite à amorcer un changement de cap et une réorientation fondamentale des règlements de planification et de mise en œuvre des Jeux olympiques d'hiver.

www.cipra.org/fr/olympiades

Prendre position pour l'eau

L'eau est sans aucun doute l'une des ressources les plus précieuses des Alpes : l'eau des Alpes constitue une réserve d'eau potable et sert d'habitat à de nombreuses espèces. Avec la transition énergétique, de nombreux projets de centrales hydroélectriques sont envisagés. Près de 90% des rivières alpines sont déjà utilisées, surtout pour la production d'énergie hydraulique. Aujourd'hui la production d'énergie étant au cœur des préoccupations, on néglige ses répercussions sur les paysages et l'environnement alpins, malgré leur gravité. Il n'y a pas de place dans les Alpes pour de nouveaux aménagements hydro-électriques : c'est le postulat de la CIPRA dans sa prise de position écrite « les rivières alpines ne sont pas renouvelables ». Les 10 derniers pour cent de cours d'eau alpins non encore aménagés doivent être préservés. Pour une transition énergétique soutenable, il faut réduire la consommation d'énergie et optimiser les installations existantes. Cette prise de position est le résultat du travail de la conférence annuelle 2013 : « L'abreuvoir des Alpes – qui donne, qui prend et qui décide ? ».

www.cipra.org/fr/positions

Enraciner la biodiversité

Du niveau local jusqu'à l'UE, il faut désormais que les lois soient beaucoup plus axées sur la diversité biologique dans les Alpes. Le projet greenAlps est le cadre dans lequel les régions, les espaces protégés et les ONG, y compris la CIPRA, conçoivent ensemble des stratégies pour y parvenir. Le réseau de communes « Alliance dans les Alpes » et l'association « Ville des Alpes de l'Année », qui participent en tant qu'observateurs, transmettent les expériences et les besoins existants au niveau communal. Les partenaires soumettront leurs conclusions et les résultats du projet lors de la session de clôture des 13 et 14 octobre 2014 à Chambéry/F.

www.greenalps-project.eu

Les Alpes sont sans intérêt

Un jour, il y a fort longtemps, dans une contrée d'Europe, on fit une découverte sensationnelle : un énorme disque laiteux était apparu à la suite d'un éboulement. Il se trouvait dans un cratère, près du point culminant des Alpes.

Personne ne savait quoi en penser. Ni le matériau ni la forme ne ressemblait à quelque chose de connu. On fit donc appel à des experts de tous les coins de la planète. Les scientifiques inspectèrent le disque avec toutes sortes d'appareils et, après ample discussion, parvinrent à la conclusion que c'était le début d'une nouvelle ère : l'âge du disque. Ils décrétèrent que toute la région était un parc scientifique où seuls les scientifiques avaient désormais le droit de pénétrer.

Les professionnels du tourisme s'y opposèrent avec véhémence : c'était uniquement grâce à eux que les Alpes n'avaient pas été oubliées et délaissées depuis longtemps. Ils réclamèrent des subventions pour ouvrir la montagne au tourisme. Il fallait faire sauter les rochers, construire des passerelles, aménager des sites panoramiques et vendre des morceaux de disque comme souvenirs.

Mais on ne les entendit pas; les représentants de l'économie criaient plus fort : ce matériau avait toutes les qualités nécessaires pour éviter l'effondrement imminent : il était pur, riche en énergie et renouvelable. Cela pouvait générer des milliers d'emplois. Ce fut au tour des politiciens d'intervenir : le disque se trouvait dans les territoires nationaux des pays alpins, qui étaient les seuls à pouvoir décider de son utilisation. Ils allaient immédiatement rédiger un protocole Disque pour la Convention alpine.

Tandis que la discussion se poursuivait encore, des centaines de gens affluèrent sur le site, prenant le disque d'assaut comme si c'était la Terre promise. Certains priaient sur le bord du cratère avant de se jeter à plat ventre dessus, les bras en croix. D'autres essayaient d'en extraire des morceaux à coup de pelleteuse. A la perceuse, au papier de verre, au bec Bunsen et à coup de livres de prières, ils tentaient de se ruaiant sur cet étrange matériau. Ils retournèrent tous les environs, mais en vain : le disque était intangible et indestructible.

Alors un de ces personnages politiques cria dans la foule : « je l'ai toujours su : les Alpes sont sans intérêt. » Les gens se détournèrent et oublièrent le disque, laissant derrière eux un désert de gravats et de sable. Seul le protocole Disque subsiste sur l'agenda des élus. Pourquoi ? Ca, ils ne s'en souviennent plus.



Barbara Wülser

Barbara Wülser
Responsable communication
CIPRA International

P.P.

LI-9494 Schaan

BANDE-ANNONCE

ALPENSCÈNE NR. 100/2015

Les femmes dans les Alpes

Les femmes d'aujourd'hui déterminent librement leur vie. Elles font ce que bon leur semble. Les femmes ont voix au chapitre, elles peuvent voter, faire de la politique. Même dans les Alpes. Alors, pourquoi avoir choisi ce sujet pour le prochain numéro ? Parce que les femmes continuent à assumer d'autres rôles dans la société alpine –aujourd'hui comme hier. C'est souvent sur elles que repose l'ossature sociale d'une communauté villageoise. Elles s'engagent dans la protection de la nature. Il est plus rare de les voir diriger une commune, une entreprise ou une organisation. Quelle est la relation des femmes à la Nature ? Maîtrisent-elles mieux l'utilisation soutenable des ressources et de la diversité naturelle ? Comment la vision féminine du monde peut-elle compléter les modes de prise de décision masculins qui prédominent. Alpenscène n°100 montrera les Alpes dans une perspective féminine.

Parution à l'automne 2015

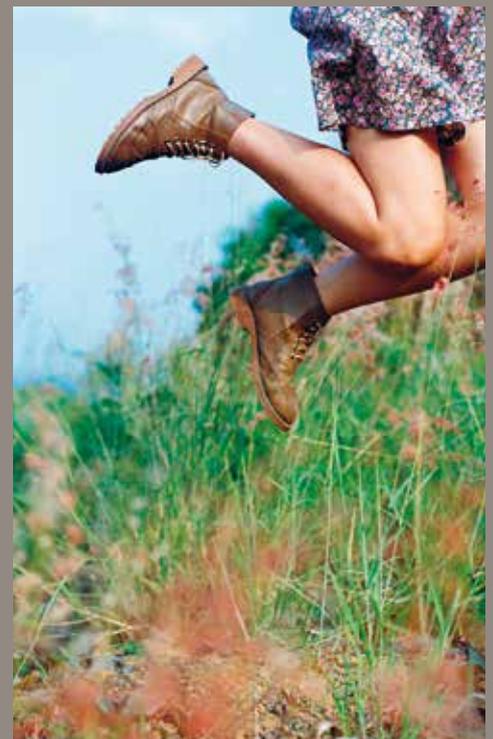


Foto: Khanh-Hmoong, flickr